

# ISITE-BFC: communiqué intersyndical de Bourgogne et Franche-Comté

Depuis le début du mois de février et jusqu'à la mi-mars, les instances des différents établissements membres de la COMUE UBFC sont appelées à se prononcer sur le nouveau "plan d'actions" de l'ISITE BFC. Ce document vise à répondre aux injonctions du ministère de tutelle (formulées dans un rapport récent de l'IGAENR) et ainsi éviter de perdre le financement de l'ISITE. En effet, les difficultés rencontrées par la COMUE (équipes de présidence, mise en œuvre de l'ISITE) ne sont un secret pour personne depuis la démission de Nicolas Chaillet et de son équipe en décembre dernier. La perspective de perdre l'ISITE affole clairement les présidents d'établissements, qui savent qu'ils perdraient là un moyen de chantage très efficace auprès des personnels pour reconfigurer le paysage local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche contre la volonté de ceux-ci : en période de disette budgétaire, alors que les crédits récurrents des laboratoires se réduisent comme peau de chagrin et que plusieurs formations ont purement et simplement été supprimées, que de nombreux postes sont gelés, les financements associés à l'ISITE-BFC font figure d'aubaine. Rappelons tout de même :

1. que ces financements ne sont pas pérennes ;
2. que ce sont des co-financements, ce qui implique que les établissements membres de la COMUE redirigent une part importante de leurs fonds vers les priorités de l'ISITE ;
3. qu'ils sont attribués à travers des appels à projet, ce qui revient à demander aux équipes de travailler... à demander les moyens pour pouvoir travailler ;
4. qu'ils sont conditionnés à un certain nombre de mesures relatives au fonctionnement de la COMUE qui s'avèrent à la fois coûteuses et contraignantes.

Nos syndicats se sont toujours prononcés contre les restructurations à marche forcée dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui passent notamment par la mise en place d'outils tels que les IDEX et les ISITE. Ces outils visent un objectif politique précis, à savoir le regroupement d'établissements (fusion ou COMUE) avec pour but affiché de gagner en visibilité sur le marché international de l'ESR. Le projet ISITE-BFC s'inscrit pleinement dans ce cadre idéologique, ainsi qu'en atteste le plan d'actions récemment soumis au vote des CA de l'UB et de l'UFC. Par exemple, il est rappelé que *«l'ISITE a pour but de propulser l'université-cible du projet UBFC sur la scène internationale»* (p. 3), qu'une partie des financements de l'ISITE a servi à *«la promotion de la marque UBFC»* (p. 6), ou encore que les recrutements de coaches internationaux ont *«permis à UBFC d'apparaître sur le marché international de l'offre des "double appointments"»* (p. 42). Cette novlangue publicitaire mâtinée d'anglicismes pompeux et mal orthographiés pourrait prêter à sourire si elle n'était pas au service d'un projet dangereux pour le pluralisme de la recherche scientifique et la démocratie universitaire. En outre, le décalage est grand entre le discours officiel (*«acteur facilitateur, [la COMUE] œuvre au service de l'ensemble de la communauté universitaire»*) et la réalité beaucoup plus prosaïque de l'évaluation des propositions soumises aux appels à projet de l'ISITE. Un exemple parmi d'autres : lors de la première campagne de recrutement *«International junior fellowships»*, le candidat classé premier était celui d'un laboratoire dont le directeur n'est autre que le coordinateur de l'ISITE, et qui a négocié le salaire du chercheur recruté (p. 41). Bel exemple *«d'excellence distribuée»*, à n'en pas douter !

Si le projet ISITE-BFC initial était déjà inacceptable selon nous, le plan d'action propose un certain nombre de modifications qui le rendent encore plus dangereux :

- Les profils recherche de tous les postes d'enseignants-chercheurs (et plus seulement ceux relevant des axes prioritaires de l'ISITE) seront établis au niveau de la COMUE. Plus précisément, ce sont les pôles thématiques de la COMUE, constitués des directeurs de laboratoires, des directeurs de composantes, des responsables de diplômes portés par la COMUE, de membres extérieurs tels que les représentants d'entreprises engagées dans une collaboration directe avec la COMUE (page 27), qui définiront les profils recherche de tous les postes. Le collège universitaire se dessine de plus en plus clairement. Qu'advient-il des masters qui ne sont pas dans les thématiques de l'ISITE lorsqu'on ne recrutera plus des collègues sur des profils permettant d'y enseigner ? Qu'advient-il du lien avec l'enseignement ?
- Quant aux personnels BIATSS, ils devront faire preuve d'adaptabilité, car leur mise à disposition (totale ou partielle) de la COMUE *«pourra être accommodée plus simplement soit par une lettre de mission, soit par une modification de la fiche de poste de l'agent»* (p. 21). Pour rassurer, il est écrit qu'il faudra leur accord mais on sait bien que la réalité sera tout autre.

Par ailleurs, le plan d'action annonce plusieurs postes de dépenses supplémentaires qui n'ont rien à voir avec le financement des formations et de la recherche, puisqu'elles concernent le fonctionnement de la COMUE proprement dite : transfert de l'agence comptable de la COMUE à l'UB avec l'aide du cabinet Deloitte (p. 21), audit externe pour valider l'organigramme des services de la COMUE (p. 21), ou encore mise en place d'un fonds d'investissement de 5 millions d'euros pour permettre l'interopérabilité des systèmes d'information (p. 15).

Le 14 mars prochain, nos élue.e.s au conseil d'administration de la COMUE voteront contre le plan d'action ISITE-BFC, comme nos élus l'ont déjà fait aux CA de l'uB et de l'UFC. Nous appelons les autres élu.e.s ainsi que les membres nommés à en faire autant, pour mettre un coup d'arrêt au projet dispendieux et au service de quelques mandarins qu'est l'ISITE.

